

# Conférence sur les compétences disciplinaires de base pour l'aptitude générale aux études

Un article de Filizia Gasnakis, Lucius Hartmann et Susanne Marzer

Mandaté par le groupe de travail « Mise en œuvre du RRM » de la CESFG-SMAK, de la CDGS et de la SSPES, le ZEM CES a organisé pour la deuxième fois une conférence nationale à Berne le 24 septembre 2025. Consacré aux compétences disciplinaires de base pour l'aptitude générale aux études (CdBA), cet événement a affiché complet, avec près de 170 participant·e·s provenant de presque tous les cantons, dont de nombreux·ses enseignant·e·s.

## Exposé introductif

Dans son exposé, le Prof. Dr Franz Eberle, « architecte » du concept des CdBA, en a retracé l'historique qui remonte à son étude d'évaluation EVAMAR II de 2008. A l'époque, des lacunes importantes avaient été constatées dans le domaine des compétences pertinentes pour les études, en langue d'enseignement, en mathématiques et en biologie. Ainsi, les meilleur·e·s candidat·e·s parmi les plus faibles ne réussissaient correctement que 25% des exercices les plus simples en langue, 16% en mathématiques et 10% en biologie. Ce constat a été indirectement confirmé par l'étude sur les taux de réussite académique menée par Franz Eberle sur mandat de la CSM en 2025, ainsi que par une étude interne (encore) non publiée à l'Université de Berne. Dans le cadre d'un projet de suivi d'EVAMAR II, Franz Eberle et son équipe ont déterminé à l'aide d'une méthode mixte les CdBA actuellement en vigueur. Dans le cadre de ce travail, des propositions concrètes d'amélioration de l'acquisition des CdBA ont été formulées, comme leur intégration dans les plans d'études de toutes les disciplines et des mesures de soutien appropriées (par ex. cours d'appui). A l'époque, l'organisation d'épreuves centralisées avait été explicitement exclue par la CDIP (mandataire). Le nouveau Plan d'études cadre de 2024 reprend dans son intégralité le concept des CdBA. Celles-ci figurent dans le chapitre consacré aux domaines d'enseignement transversaux ainsi que dans les plans d'études cadres disciplinaires.

## Rapport du ZEM CES

Les discussions menées dans le cadre de la Conférence se sont basées sur le rapport sur la mise en œuvre actuelle des CdBA dans les cantons, élaboré par le ZEM CES sur mandat de la CESFG-SMAK (cf. article p. 9 de ce GH). Son auteure, Simone Ambord, en a brièvement présenté les points principaux. En ce qui concerne les enseignant·e·s :

- La mise en œuvre est jugée exigeante par les enseignant·e·s
- Selon les enseignant·e·s, la part du temps d'enseignement consacrée aux CdBA varie fortement, indépendamment de la discipline enseignée.
- La vérification des CdBA en mathématiques et en langue d'enseignement est institutionnalisée dans environ deux tiers des gymnases, mais le plus souvent sans conséquences contraignantes en cas de non-respect des conditions.
- La mise en œuvre au niveau cantonal et scolaire se caractérise par une forte orientation vers le soutien.

## Documents de la Conférence :



<https://www.zemces.ch/fr/unterstuetzung-governance/evolution-de-la-maturite-gymnasiale/cdba>

- Le soutien concret des enseignant·e·s se traduit par exemple par des heures hebdomadaires rémunérées pour des cours de soutien, des ateliers d'écriture, etc.
- La collaboration entre les gymnases et le degré secondaire I est plutôt faible (moins développée en mathématiques que dans la langue d'enseignement).

## Rapport de ZEM CES sur les CdBA :



[https://www.zemces.ch/download/pictures/91/hjaufehxbplc06xjyzfnfz128nbjeo/rapport\\_zemces\\_cdba\\_250915.pdf](https://www.zemces.ch/download/pictures/91/hjaufehxbplc06xjyzfnfz128nbjeo/rapport_zemces_cdba_250915.pdf)

## Table ronde

Lors d'une table ronde, quatre modèles issus des quatre régions linguistiques ont été présentés.

Dans le **canton de Berne**, la mise en œuvre interne au sein de l'école tient compte des directives cantonales. Au Gymnase français de Bienne et du Jura bernois, les élèves présentant des CdBA insuffisantes sont identifié·e·s à chaque semestre. Au semestre suivant, ils·elles sont réparti·e·s dans des cours de soutien obligatoires (max. 12 élèves par cours), intégrés dans la grille-horaire. Les élèves reçoivent un portfolio personnel. La réussite de la mise en œuvre repose sur des ressources financières suffisantes pour organiser les cours ainsi que sur un échange bien établi entre l'enseignant·e de la discipline et celui·celle qui dispense le cours de soutien. Le diagnostic correct des élèves concerné·e·s, la gestion du portfolio en langue d'enseignement (français), la définition d'un roulement entre les enseignant·e·s pour les cours de soutien et le fait qu'aucune mesure contraignante supplémentaire n'est prévue pour les élèves qui, malgré les cours de soutien, n'atteignent pas les CdBA, constituent les principaux défis.

Dans le **canton de Soleure** (concrètement à la Kantonsschule de Soleure), la mise en œuvre se base sur les lignes directrices et les recommandations de l'espace éducatif de la Suisse du Nord-Ouest. Celles-ci prévoient l'intégration des CdBA dans les plans d'études disciplinaires, leur marquage dans les différentes épreuves disciplinaires, la validation des compétences par des épreuves communes ainsi que des offres de cours de soutien. Concrètement, cela signifie que les élèves dont les résultats aux épreuves relatives aux CdBA sont à plusieurs reprises insuffisants bénéficient de mesures de soutien (logiciel Lernnavi, matériel fourni par l'enseignant·e,

participation à un cours de soutien). Ceci s'applique également aux élèves qui échouent à l'examen de fin d'année (en allemand à la fin de la 2<sup>e</sup> ou au début de la 3<sup>e</sup> année, en mathématiques au début de la 3<sup>e</sup> année). A la Kantonsschule de Soleure, les cours de soutien ont lieu le soir. La participation est obligatoire et l'inscription est faite directement par l'enseignant·e de la discipline concernée.

Dans le **canton du Tessin**, les groupes de discipline cantonaux L1 (italien, langue d'enseignement) et Mathématiques ont élaboré des directives pour les CdBA en langue d'enseignement et en mathématiques, en collaboration avec des enseignant·e·s de toutes les disciplines linguistiques, des sciences humaines et sociales ainsi que des disciplines MINT. Le concept repose sur un soutien individualisé des élèves et sur leur autonomie dans l'apprentissage. Chaque élève tient un portfolio. Les facteurs de réussite sont un bon accompagnement, des outils adaptés (à l'avenir, le cas échéant, également l'IA) et une dynamique favorisant la motivation des élèves à apprendre.

Dans le **canton des Grisons**, le développement des CdBA a été introduit de manière progressive au cours de l'année scolaire 2020/21 et leur évaluation est réglementée au niveau cantonal. Au cours du deuxième semestre des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années, des examens transversaux écrits, et parfois oraux, sont organisés pour certaines CdBA en mathématiques et en allemand. Les notes obtenues sont prises en compte dans le calcul de la moyenne du bulletin correspondant. L'enseignant·e de la discipline concernée mène un entretien avec les élèves dont les résultats sont insuffisants. Ceux·celles-ci suivent un cours de soutien obligatoire en mathématiques et passent, dans les deux disciplines, un examen de rattrapage, qui n'a toutefois pas d'impact sur la note. De plus, il est indiqué dans le bulletin si les CdBA ont été atteintes ou non. Le taux de réussite (y c. l'examen de rattrapage) varie entre 75 et 100 %, et est plus faible en mathématiques qu'en langue d'enseignement.

#### Atelier «Vérification des compétences disciplinaires de base – défis, enseignements et perspectives» (EMS Schiers, Directeur Hans-Andrea Tarnutzer)

En tant qu'école du degré secondaire II privée grisonne dotée d'un mandat de performance cantonal, l'EMS Schiers est tenue de respecter les directives du canton (cf. ci-dessus). Cependant, elle organise elle-même les examens transversaux, en tenant déjà compte des exigences du nouveau PEC pour les mathématiques. La participation aux cours de soutien est facultative. Les défis concernent en particulier la délimitation précise des CdBA, la motivation des élèves et donc le fait que la note ait peu d'influence sur la note du bulletin. Parmi les enseignements tirés du projet figurent la grande importance de la communication (particulièrement avec les parents), le lourd travail de coordination qui renforce toutefois la cohésion au sein des groupes de discipline concernés, ainsi que la problématique du manque de caractère contraignant, qui découle de la non-prise en compte de la note de l'examen de rattrapage.

#### Atelier «Contribution d'autres disciplines à la mise en œuvre des CdBA» (Gymnase Muristalden, Recteur Andreas Gräub)

L'école privée bernoise, qui délivre une maturité reconnue, respecte les directives du canton (cf. ci-dessus). Un examen du PEC 2024 montre que, pour l'acquisition des CdBA en allemand, les disciplines suivantes sont impliquées (parfois avec un poids différent) :

- Compréhension de textes: F, E, M, INF, B, C, P, GG, G, E/d, AV, MU

- Production de textes: F, E, M, B, C, GG, G, E/d, AV, MU
- Conscience linguistique: F, E, M, INF, GG, G, AV, MU
- Usage général de la langue: M, B, C, GG, G, MU

Pour les CdBA en mathématiques, les disciplines sont un peu moins nombreuses :

- Arithmétique: INF, C, P, E/d, AV, MU
- Algèbre: P, GG
- Géométrie: P, E/d, AV
- Analyse: —
- Statistiques: INF, B, C, P, GG, E/d

Le Gymnase Muristalden dispose d'un concept de mise en œuvre des CdBA en allemand. Des concertations ont lieu entre l'enseignant·e d'allemand et les enseignant·e·s de deux autres disciplines au cours des quatre premiers semestres. Les élèves sont observé·e·s dans les disciplines concernées en lien avec les CdBA, et l'évaluation des quatre disciplines supplémentaires par année scolaire contribue à l'évaluation globale des CdBA. La responsabilité de déterminer si les CdBA sont globalement atteintes ou non revient à l'enseignant·e d'allemand, qui met en place les mesures de soutien nécessaires (par ex. cours de soutien) pour les élèves concerné·e·s. Cependant, aucune conséquence supplémentaire n'est prévue si les élèves n'acquiescent toujours pas suffisamment les CdBA.

#### Atelier «Défis et enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un concept de CdBA» (Gymnase d'Oberwil, Recteur Marc Rohner)

Dans l'espace éducatif de la Suisse du Nord-Ouest (AG, BL, BS, SO), des étapes centrales ont été entreprises depuis la décision de la CDIP de 2016 pour ancrer les CdBA dans les curricula (Mittelschule – Bildungsraum Nordwestschweiz). Sur la base des neuf lignes directrices des cantons AG, BL, BS et SO de 2018, six principes cantonaux ont été élaborés pour Bâle-Campagne en 2021; les CdBA sont désormais intégrées de manière contraignante dans les plans d'études. Leur visibilité est également exigée en classe et dans les examens. L'objectif est que toutes les disciplines contribuent à l'acquisition des compétences disciplinaires de base. Ainsi, lors de l'entretien annuel avec les élèves, mené par l'enseignant·e principal·e à la mi-année, les CdBA sont abordées en plus des thèmes scolaires généraux. La préparation de cet entretien implique une concertation entre l'enseignant·e principal·e et l'enseignant·e d'allemand et/ou de mathématiques.

Partant de ces directives générales, le Gymnase Oberwil a développé en 2022 des concepts concrets pour la mise en œuvre des CdBA en allemand et en mathématiques, disciplines principalement responsables de leur acquisition. Le concept pour les mathématiques inclut, par exemple, un test d'orientation non obligatoire et sans incidence sur la promotion lors de l'entrée, l'utilisation éventuelle de Lernnavi selon les résultats, et, au 1<sup>er</sup> semestre, un soutien par des élèves plus âgé·e·s dans le cadre du programme Mathe-Refresh. Au 3<sup>e</sup> semestre, un examen pour toute la cohorte, représentant 20% de la note du bulletin, assure la comparabilité. En cas de résultats insuffisants, des exercices supplémentaires sont proposés. Pour l'année scolaire 2024/25, un cours de soutien rémunéré via le pool d'options facultatives a été mis en place, au prix d'une réduction des mesures de soutien pour les élèves particulièrement doué·e·s et des autres offres de soutien. Une première évaluation a révélé des résultats intéressants: le programme de tutorat par les pair·e·s Mathe-Refresh semble très efficace, alors que les expériences avec Lernnavi divergent d'un·e élève à l'autre. De plus, il existe un besoin de concertation plus étroite avec le degré secondaire I afin de réduire les problèmes de

transition. En allemand, un examen comparatif (commentaire de texte) est également organisé pour toutes les classes d'une cohorte au 6<sup>e</sup> semestre et compte pour 20 % de la note du bulletin. Là aussi, les résultats insuffisants donnent lieu à des exercices supplémentaires.

En vue de la mise en œuvre de la réforme EVMG, le canton de Bâle-Campagne prévoit une évaluation cantonale des pratiques actuelles. Pour l'acquisition des CdBA, des leçons supplémentaires sont envisagées, financées par l'enseignement en demi-classe et non par les options facultatives. La question de savoir si ces leçons pourront être rendues obligatoires ou si une dispense sera possible en cas de maîtrise des compétences dépend du cadre légal et d'une réflexion pédagogique, actuellement en cours. Ce dernier point ainsi que les implications de la réforme EVMG ont été particulièrement discutés lors de cet atelier.

#### Atelier « Défis et enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un concept de CdBA » (Gymnase d'Interlaken, Rectrice Andrea Iseli)

Cet atelier a mis en lumière des expériences importantes et a abordé de manière ouverte les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre pratique. Si la responsabilité principale de la mise en œuvre des CdBA incombe à l'allemand et aux mathématiques, toutes les autres disciplines sont tenues de contribuer à leur soutien et à leur consolidation. La base juridique est constituée par l'Ordonnance de Direction sur les écoles moyennes (ODEM), Art. 59a: « Les élèves s'attachent à acquérir ces compétences au cours de la formation gymnasiale, avec le soutien de l'école. » Les écoles déterminent le moment des évaluations des compétences, ainsi que les éventuelles incidences sur la note de discipline et les mesures de soutien. Si des lacunes sont encore constatées après les mesures de soutien, un entretien d'évaluation est organisé entre la direction, l'élève et les parents pour discuter du choix du parcours scolaire. En pratique, il s'avère difficile de définir des plages horaires adaptées pour les offres de soutien et de couvrir systématiquement les lacunes individuelles. Une autre approche repose sur le soutien individualisé. La faible motivation de certain·e·s élèves constitue toutefois un défi. Dans un concept plus développé, un créneau d'exercices ouvert est proposé en mathématiques: les élèves viennent avec leurs propres questions et sont encadré·e·s par différent·e·s enseignant·e·s de mathématiques, sans être lié·e·s à leur propre enseignant·e.

La discussion des participant·e·s à cet atelier a mis en évidence une tension centrale: d'un côté, il faut garantir un soutien complet dans un système offrant des possibilités de compensation; de l'autre, en l'absence de conséquences claires, le caractère contraignant reste limité. Parallèlement, des approches interdisciplinaires sont nécessaires, ce qui peut constituer une chance de collaboration plus étroite entre les enseignant·e·s, à l'instar de l'«évaluation en commun».

#### Atelier « Travailler les compétences de base de production et de compréhension orales et écrites: enjeux et pistes de réflexion » (Valéry Rion, Michael Liechti, Jean-Jacques Schwab)

Cet atelier a été animé par trois enseignant·e·s de français du Lycée cantonal de Porrentruy (JU). Ils ont présenté les mesures et les bonnes pratiques en vigueur dans leur école pour soutenir le développement des compétences de base en français. Valéry Rion a d'abord souligné que la langue française n'est pas seulement un moyen de communication, mais avant tout un objet possédant sa propre esthétique, ce qui se reflète dans son enseignement. Dans la

culture francophone, la conscience linguistique est très développée, et les compétences de base ne doivent en aucun cas être réduites à l'orthographe; il faut en avoir une compréhension beaucoup plus large. Valéry Rion a expliqué que cette compréhension n'est pas la même en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, et que les compétences de base sont déjà systématiquement développées dans l'enseignement du français.

Michael Liechti a ensuite présenté l'approche choisie par le Lycée cantonal de Porrentruy pour le développement des compétences de base. En première année du gymnase en trois ans, les élèves travaillent une heure par semaine en demi-classes de français – le financement de ces dernières constitue un signal institutionnel fort. Le travail en petits groupes permet de consacrer plus de temps aux élèves rencontrant des difficultés en français. Pendant cette leçon, les élèves travaillent de manière semi-autonome dans des ateliers. Ils·elles deviennent ainsi plus actif·ve·s et peuvent expérimenter une grande variété d'activités d'apprentissage. Les compétences de base sont principalement développées dans ce cadre, toujours en lien avec un contenu spécifique. Dans les leçons en demi-classes, l'accent est mis sur l'expression orale, car la constellation d'un petit groupe exige la participation active des élèves, contrairement au cours en classe entière. Le premier semestre est consacré à la reformulation de textes existants, le second aux débats. Ce format permet également de développer d'autres compétences, par exemple la préparation de textes utilisés ensuite dans une émission de radio en collaboration avec des journalistes.

De plus, le Lycée de Porrentruy organise une semaine spéciale annuelle dédiée aux compétences de base, afin de les intégrer dans un véritable processus d'apprentissage. Grâce à une grille-horaire allégée, les élèves les plus faibles disposent de plus de temps pour le travail individuel. Dans ce cadre, le travail sur les compétences de base se concentre moins sur les aspects purement linguistiques et est organisé de manière interdisciplinaire. Les élèves rédigent par exemple un compte rendu critique d'un article de presse ou scientifique, développant ainsi leur esprit critique, ou doivent résumer l'essentiel d'un texte en moins de cent mots. Ils·elles adoptent une position méta ou critique et abordent des aspects supplémentaires de l'article avec un niveau de difficulté croissant selon les années. Les élèves peuvent également effectuer le même travail à l'aide de l'IA pour réaliser le temps gagné mais surtout la perte de qualité par rapport à leurs propres textes. Cette semaine spéciale permet, d'une part, de travailler la langue comme outil et, d'autre part, de rendre visibles les compétences de base et leur application dans d'autres disciplines. La rédaction d'un article sur l'aménagement urbain en collaboration avec les enseignant·e·s de géographie est un exemple d'un tel projet pédagogique interdisciplinaire.

# Compétences disciplinaires de base pour l'aptitude générale aux études (CdBA)

## Rapport sur la mise en œuvre du projet EVMG dans les cantons



**Lucius Hartmann**

Dr phil, est président de la SSPES et enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Mandaté par la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale CESFG-SMAK, le ZEM CES a analysé au printemps 2025 la mise en œuvre de la recommandation de la CDIP de 2016 sur les compétences disciplinaires de base pour l'aptitude générale aux études (CdBA) dans les cantons. Les services du degré secondaire II formation générale et de formation professionnelle cantonaux, les recteur·trice·s des gymnases ainsi que les enseignant·e·s gymnasiaux·ales de langue d'enseignement et de mathématiques ont été invité·e·s à participer à un sondage en ligne. En parallèle, des interviews ont été menées avec les président·e·s des sociétés de branche Allemand, Français et mathématiques ainsi qu'avec le Président de la SSPES. De plus, la SSPES était représentée dans le groupe de résonance qui a accompagné ce sondage. Nous vous présentons ci-dessous quelques résultats intéressants de cette enquête.

Les commentaires ou compléments du Comité central sont signalés en couleur.

### Méthode utilisée pour l'analyse des données (p. 22)

Le taux de réponse varie considérablement selon les différents groupes de destinataires:

- Cantons: 81% (soit 22 cantons sur 27 et FL).

La CESFG-SMAK ayant soutenu et mandaté le sondage, on pourrait en principe s'attendre à un taux de réponse de 100%.

- Directions d'école: 60%
- Enseignant·e·s (uniquement langue d'enseignement et mathématiques): 21% (662 personnes) (un peu plus en mathématiques que dans les trois langues d'enseignement).

Ceci est, certes, relativement représentatif, mais demeure insuffisant du point de vue de la SSPES. Nous regrettons que davantage de collègues n'aient pas saisi l'occasion de s'exprimer sur cette thématique.

### Niveau cantonal (p. 27ss.)

Au niveau cantonal, les travaux suivants ont été entrepris ou sont en cours:

- Adaptation du plan d'études cadre (19 cantons; travail terminé dans 11 cantons)
- Création d'offres cantonales supplémentaires, par ex. cours de soutien, etc. (15 cantons)
- Mise sur pied de groupes de travail cantonaux (14 cantons)
- Utilisation de logiciels spécifiques (13 cantons, surtout suisses alémaniques)

Six cantons ont déjà évalué la mise en œuvre des CdBA, mais aucune mesure n'a encore été prise sur la base de cette évaluation.

Le soutien apporté par le canton se fait majoritairement par le biais de:

- groupes de travail (11 cantons)
- logiciels d'apprentissage (9)
- Moyens financiers (8)
- Formation continue (6)

### Niveau des établissements scolaires (p. 34ss.)

Selon les enseignant·e·s interrogé·e·s, un concept existe ou est en cours d'élaboration dans la langue d'enseignement dans ⅓ des écoles et en mathématiques dans plus de ¼ des établissements; ce concept a été élaboré majoritairement par les enseignant·e·s eux·elles·mêmes.

Les adaptations consécutives à l'introduction des CdBA ont principalement concerné les domaines suivants :

	Enseignant·e·s			Directions
	Mathém.	Langues	Moyenne	
Offres de soutien	87%	83%	85%	92%
Enseignement	56% (*)	68%	62%	74% (°)
Groupe de travail	55% (*)	65%	60%	71% (°)
Logiciels	52%	54%	53%	60%
Plan d'études	56%	50%	53%	72% (°)
Grille-horaire	56%	33% (*)	44%	43%
Information aux parents	49%	45%	47%	53%
Directives relatives aux notes	29%	27%	28%	30%

(\* resp. ° = différences significatives entre les évaluations)

La promotion des CdBA est considérée comme (plutôt) exigeante par 68% des enseignant·e·s. La moitié des enseignant·e·s de mathématiques et près des trois quarts des enseignant·e·s des langues d'enseignement indiquent échanger avec des collègues d'autres disciplines au sujet des CdBA. Deux tiers des enseignant·e·s informent leurs élèves à propos des CdBA.

Concernant la part du temps total d'enseignement consacrée à la promotion des CdBA dans chaque discipline, on observe étonnamment des différences importantes (l'estimation des enseignant·e·s de mathématiques étant globalement plus élevée):

- ⅓ moins de 25% du temps d'enseignement consacré à la promotion des CdBA
- ⅓ entre 25 et 50%
- ⅓ entre 50 et 75%
- ⅓ plus de 75%

Selon 33% des directions d'école et 18% des enseignant·e·s seulement, une collaboration concernant les CdBA est entretenue avec le degré secondaire I.

### Conséquences sur l'enseignement (p. 46ss.)

Dans les deux domaines d'apprentissage, à peine plus des deux tiers des enseignant·e·s interrogé·e·s indiquent que leur enseignement a changé à la suite de l'introduction des CdBA. Seuls 8 % des enseignant·e·s de mathématiques et 18 % de ceux et celles d'une langue d'enseignement parlent d'une modification (plutôt) marquée de leur enseignement.

Du point de vue de la SSPES, ce résultat, peut-être quelque peu surprenant, peut s'expliquer de la manière suivante :

- Les CdBA étaient déjà enseignées auparavant; avec l'annexe du PEC introduite en 2016, cette transmission est désormais simplement un peu plus renforcée.
- Des directives claires manquent encore, car le plan d'études n'a pas été adapté (ceci s'applique à la moitié des cantons) ou l'on attend encore la mise en œuvre de la réforme EVMG.
- Les enseignant·e·s ne savent pas précisément ce qui relève ou non des CdBA (cf. p. 51, p. 53 et p. 78). Dès lors, il est également difficile d'évaluer dans quelle mesure l'enseignement a concrètement changé.

Les modifications concrètes de l'enseignement sont les suivantes :

	Mathématiques	Langues
Davantage d'exercices	67 %	73 %
Pondération thématique différente	46 %	61 % (*)
Réflexion	41 %	63 % (*)
Autres types d'exercices	40 %	50 %
Autres formes d'évaluation	37 %	42 %
Renonciation à certains thèmes	34 %	44 %
Lien accru avec le quotidien	30 %	57 % (*)
Lien avec d'autres disciplines	30 %	52 % (*)
Autres supports pédagogiques	25 %	49 % (*)
Recours à des logiciels	27 %	36 %

(\* = différences marquées entre les disciplines)

### Vérification et soutien (p. 56ss.)

La vérification des CdBA s'effectue par le biais de (seules 2/3 des écoles interrogées, dans lesquelles une vérification est actuellement en place, sont concernées) :

	Mathém.	Langues
Evaluation CdBA (regroupant plusieurs classes)	33 %	16 %
Appréciation de l'enseignant·e	29 %	32 %
Note de bulletin en mathématiques/langue	13 %	13 %
Evaluations en mathématiques/langue	10 %	17 %
Appréciation par autres disciplines	5 %	12 %

Les évaluations supplémentaires, le plus souvent regroupant plusieurs classes, sont nettement plus fréquentes en mathématiques, tandis que l'appréciation d'autres enseignant·e·s dans la langue d'enseignement reste plus répandue (à un niveau toutefois encore faible).

Les chiffres tiennent uniquement compte des réponses des quelque deux tiers d'enseignant·e·s affirmant que leur enseignement a effectivement changé. En réalité, ils doivent donc encore être multipliés par environ 68 % : autrement dit, plus de la moitié des enseignant·e·s n'ont pas adapté leur enseignement (de manière significative) dans les domaines mentionnés.

De plus, on observe que plus d'un tiers des enseignant·e·s de mathématiques et près de la moitié des enseignant·e·s de langue d'enseignement doivent renoncer à d'autres thèmes du fait de la promotion des CdBA (une quantification de ces thèmes fait toutefois défaut).

La promotion des CdBA s'effectue par le biais de :

	Mathém.	Langues	Avis de la SSPES
Réflexion sur la démarche	94 %	94 %	essentiel
Formulation de propositions d'amélioration	—	94 %	essentiel
Visualisation	82 %	81 %	important
Exercices	79 %	76 %	important
Matériel linguistique issu des médias	—	77 %	important
Textes informatifs	—	70 %	important
Lien avec d'autres disciplines	62 %	—	
Acquisition autonome de la théorie	28 %	39 %	apparemment peu utilisé ou jugé peu utile

Les mesures suivantes sont mises en place pour soutenir les élèves et en particulier en cas de non-atteinte des CdBA :

- cours de soutien obligatoires (env. 50 %)
- cours de soutien facultatifs (env. 25 %)
- mise à disposition de logiciels d'apprentissage (env. 25 %)
- répétition unique ou multiple de l'examen

Les enseignant·e·s sont soutenu·e·s dans leur travail (supplémentaire) lié aux CdBA de la manière suivante :

- ¼ : rémunération
- ¼ : formation continue (payée)
- ⅓ : formation continue (non payée)

Leurs besoins sont les suivants :

- 40 % : décharge (ressources temporelles)
- 20 % : soutien spécifique
- 20 % : contacts et échanges

### Evaluation générale du Comité central

Le sondage et le Rapport ont été élaborés avec le plus grand soin et contiennent de multiples résultats intéressants, susceptibles de susciter des questions supplémentaires. La présentation est largement descriptive et se limite à une exposition claire et lisible des résultats du sondage. Les points essentiels sont repris dans les questions finales, auxquelles les cantons peuvent se référer pour orienter leurs futurs travaux. Les comparaisons (graphiques) entre les réponses des enseignant·e·s de mathématiques et de langue d'enseignement, ou entre les directions d'école et les enseignant·e·s, manquent parfois, ce qui amène les lecteur·trice·s à les établir eux·elles-mêmes et à en tirer des conclusions. De plus, les graphiques présentant des échelles différentes (chiffres absolus pour des totaux différents, par ex. Fig. 35) sont difficiles à lire.

Le Rapport montre clairement que, dans la mise en œuvre actuelle des CdBA, l'approche basée sur le soutien – tout à fait justifiée du point de vue de la SSPES – a été prioritaire. Il reste à clarifier, à l'avenir, dans quelle mesure les CdBA devraient également avoir une influence (limitée) sur la sélection. Les mesures n'ayant souvent pas encore été appliquées pendant suffisamment longtemps, une évaluation de leur efficacité fait naturellement défaut, même si certains cantons disposent déjà de premiers résultats (questions 1, 2 et 6). Le Rapport montre que l'introduction des CdBA a eu, jusqu'ici, peu d'impact sur l'enseignement des mathématiques et de la langue d'enseignement: seuls deux tiers des enseignant·e·s ayant répondu signalent une modification de leur enseignement suite à l'introduction des CdBA, et pour la grande majorité, ces changements restent faibles (les ajustements sont toutefois un peu plus importants dans la langue d'enseignement que dans les mathématiques). De nombreux·ses enseignant·e·s semblent également manquer d'une compréhension approfondie de ce que sont ou non les compétences de base (p. 78). Du point de vue de la SSPES, ceci indique un besoin urgent de sensibilisation et de formation continue, en particulier si, à l'avenir, toutes les disciplines doivent contribuer à l'acquisition des CdBA (questions 3 et 5). Ceci correspond au constat selon lequel plus des deux tiers des enseignant·e·s considèrent la mise

en œuvre des CdBA comme (plutôt) exigeante (65% en mathématiques et 70% dans la langue d'enseignement). Des offres de soutien supplémentaires, sous forme de formation continue, d'échanges systématiques ou d'un accompagnement encore plus étroit par la direction d'école lors de la mise en œuvre concrète, sont donc indispensables. Ceci s'avère d'autant plus important que la difficulté est renforcée par des facteurs extrascolaires (évolutions sociétales comme la baisse du plaisir de lire et d'écrire) ou des facteurs personnels (manque de motivation des élèves). Enfin, le Rapport indique également que la transition de l'école obligatoire au gymnase présente encore un potentiel d'amélioration et qu'une collaboration renforcée, comme le demande le nouveau RRM, faciliterait l'acquisition des compétences des CdBA (question 4).

### Remerciements et prochaines étapes

La SSPES remercie le ZEM CES pour ce Rapport clair et soigneusement élaboré. Elle remercie également la CESFG-SMAK qui a mandaté ce sondage et publié le Rapport en vue de la conférence nationale du 24 septembre 2025 (cf. p. 9 de ce GH). Nous disposons ainsi désormais d'une vue d'ensemble de la situation actuelle, dont peuvent être tirées de précieuses indications pour la mise en œuvre du projet EVMG actuellement en cours dans les cantons (question 7). Avec le nouveau PEC, une première étape importante a été franchie pour mieux ancrer les CdBA. Il est désormais essentiel de créer une compréhension commune de ces dernières et de développer des concepts scolaires concrets, afin de garantir leur acquisition conformément à l'art. 19 du nouveau RRM. Le Rapport montre que de premières démarches dans ce sens ont été entreprises depuis 2016, mais que l'objectif n'est pas encore atteint. La SSPES mettra son expertise et son réseau au service de ce processus, et contribuera au développement de solutions pragmatiques, réalistes et pédagogiquement pertinentes, qui respectent les exigences légales tout en restant raisonnables sur le plan du temps et des coûts.

#### Rapport de ZEM CES



[https://www.zemces.ch/download/pictures/91/hjaufehxbplc06xjyzfnfz128nbjeo/rapport\\_zemces\\_cdba\\_250915.pdf](https://www.zemces.ch/download/pictures/91/hjaufehxbplc06xjyzfnfz128nbjeo/rapport_zemces_cdba_250915.pdf)